RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GRETA HAUTS-DE-SEINE ACADÉMIE DE VERSAILLES

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

TECHNICIEN(NE) DE MAINTENANCE EN CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION (TP TMCVC)

GRETA des Hauts-de-Seine (92)
128 avenue Jean Jaures, 92120 Montrouge

OBJECTIFS

Le stagiaire sera capable d'exécuter la maintenance systématique et conditionnelle des équipements : de production et de distribution d'eau chaude, de traitement d'air, de production et de distribution d'eau glacée. Etre capable de réaliser la maintenance corrective de niveau 1 à 3 des équipements : de production et de distribution d'eau chaude, de traitement d'air, de production et de distribution d'eau glacée.
Etre capable de réaliser la mise en service des équipements d'un système de chauffage, ventilation et climatisation.
Etre capable d'optimiser les performances énergétiques des équipements d'un système de chauffage, ventilation et climatisation.

CONTENU

1. Assurer la maintenance et optimiser les réglages des équipements thermiques et des réseaux de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire
• Exécuter la maintenance préventive et corrective de niveau 2 d'un équipement thermique et d'un réseau de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire
• Réaliser la maintenance corrective de niveau 3 d'un équipement thermique et d'un réseau de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire
• Optimiser les réglages d'un équipement thermique et d'un réseau de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire
2. Assurer la maintenance et optimiser les réglages des équipements de traitement d'air
• Exécuter la maintenance préventive et corrective de niveau 2 d'un équipement de traitement d'air
• Réaliser la maintenance corrective de niveau 3 d'un équipement de traitement d'air
• Optimiser les réglages d'un équipement de traitement d'air
3. Assurer la maintenance et optimiser les réglages des équipements thermodynamiques et des réseaux de distribution d'eau glacée
• Exécuter la maintenance préventive et corrective de niveau 2 d'un équipement thermodynamique et d'un réseau de distribution d'eau glacée
• Réaliser la maintenance corrective de niveau 3 d'un équipement thermodynamique et d'un réseau de distribution d'eau glacée
• Optimiser les réglages d'un équipement thermodynamique et d'un réseau de distribution d'eau glacée

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Salarié

DURÉE

De 1135 h, dont 315 h en entreprise

DATES

Date de début : 14 octobre 2024
Date de fin : 04 juillet 2025

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (ex V)
titulaire d'un CAP ou d'un BEP de la filière énergie, climatique ou électricité ou avoir suivi une formation de niveau IV de la filière industrielle ou justifier de 5 ans de pratique professionnelle dans le domaine.
Connaissances en électrotechnique souhaitées.
Permis de conduire

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (ex IV)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme / unité de diplôme
- Titre
  Titre professionnel technicien de maintenance en chauffage, ventilation et climatisation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Formation de groupe

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Équipe Pédagogique
Professionnels du secteur / Professeurs certifiés de l'Éducation Nationale.

Vous pouvez candidater en déposant vos CV et lettre de motivation en cliquant directement sur le lien ici

Ou par mail à l'adresse : contact@greta-92.fr (en précisant l'intitulé de la formation)

COÛT

11890€. Ouverture sous réserve de fiancement de la Région Ile de France

FINANCEMENT

- Auto-financement
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics
- Génie climatique

CONTACT

Agence commerciale
Téléphone : 01 46 99 92 92
Email : contact@greta-92.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Carole Marie
contact@greta-92.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) stagiaire en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation.
Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.
Les équipes du Greta sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation.